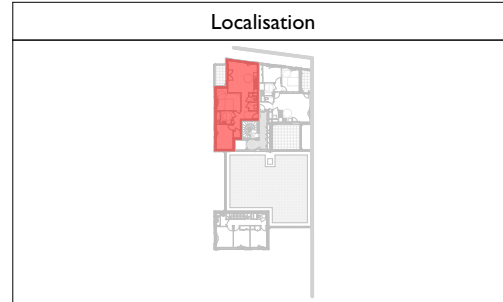


# ARTEMIS

55 logements  
35510 CESSON SÉVIGNÉ

**Maître d'ouvrage :**  
**ESPACE HABITAT**  
 1 rue du Scorff - 35042 RENNES

Bâtiment	Niveau	Type	Logement
F3	R+4	T3	3.401



**Surfaces habitables**

séjour + cuisine	24,46 m <sup>2</sup>
chambre 1	13,32 m <sup>2</sup>
chambre 2	11,41 m <sup>2</sup>
entrée	7,61 m <sup>2</sup>
salle de bain	5,41 m <sup>2</sup>
dgt	3,92 m <sup>2</sup>
cellier	1,98 m <sup>2</sup>
WC	1,67 m <sup>2</sup>
rgt	1,40 m <sup>2</sup>
<b>Total SHAB</b>	<b>71,18 m<sup>2</sup></b>

**Surfaces annexes**

balcon	6,12 m <sup>2</sup>
<b>Total annexes</b>	<b>6,12 m<sup>2</sup></b>

**Légende**

	Tableau électrique	PF	Porte fenêtre
	Gaine technique	FA	Fenêtre sur allège pleine
	Faux-plafond et soffites	FG	Fenêtre avec garde-corps
	Retombée de poutre	+ F / OB	+ Fixe / Oscillo-battant
	HSPF Hauteur sous faux-plafond	VR(E)	Volet roulant (électrique)
		CH	Chaudière
		PL	Placard



« En fonction des nécessités techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente qu'un caractère informatif. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les soffites, faux-plafonds, retombées et gaines sont susceptibles d'évoluer en situation, en nombre et en dimensions. La végétalisation n'est pas contractuelle. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail) ne sont placés qu'à titre indicatif. Les accès aux terrasses et prolongement extérieurs peuvent comporter un surbot ou hauteur de marche à franchir. Cette hauteur est susceptible d'évoluer en raison de contraintes techniques.»

Établi le : 12 octobre 22  
Modifié le :